

# BRAVE\*

Amnesty international mène la campagne BRAVE\* dans le monde entier, pour soutenir les défenseurs des droits humains.

Avec la campagne BRAVE\*, nous agissons pour :

- ▶ Donner à chaque personne l'envie et les moyens de se mobiliser pour protéger les DDH et défendre les droits humains, en France et partout dans le monde.
- ▶ Exiger des autorités françaises qu'elles renforcent leur action en faveur des DDH et des espaces d'expression et d'action de la société civile, tant au niveau national qu'international.
- ▶ Former et soutenir les DDH, et leur permettre de bénéficier d'un réseau d'influence plus large.

**LES DDH AGISSENT POUR DÉFENDRE NOS DROITS.  
DÉFENDONS-LES !**

Suivez notre actualité sur :  
amnesty.fr



650810 - Juin 2018 - ne pas jeter sur la voie publique.

**Nous sommes un mouvement mondial de plus de 7 millions de personnes qui se battent pour faire respecter l'ensemble des droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.**

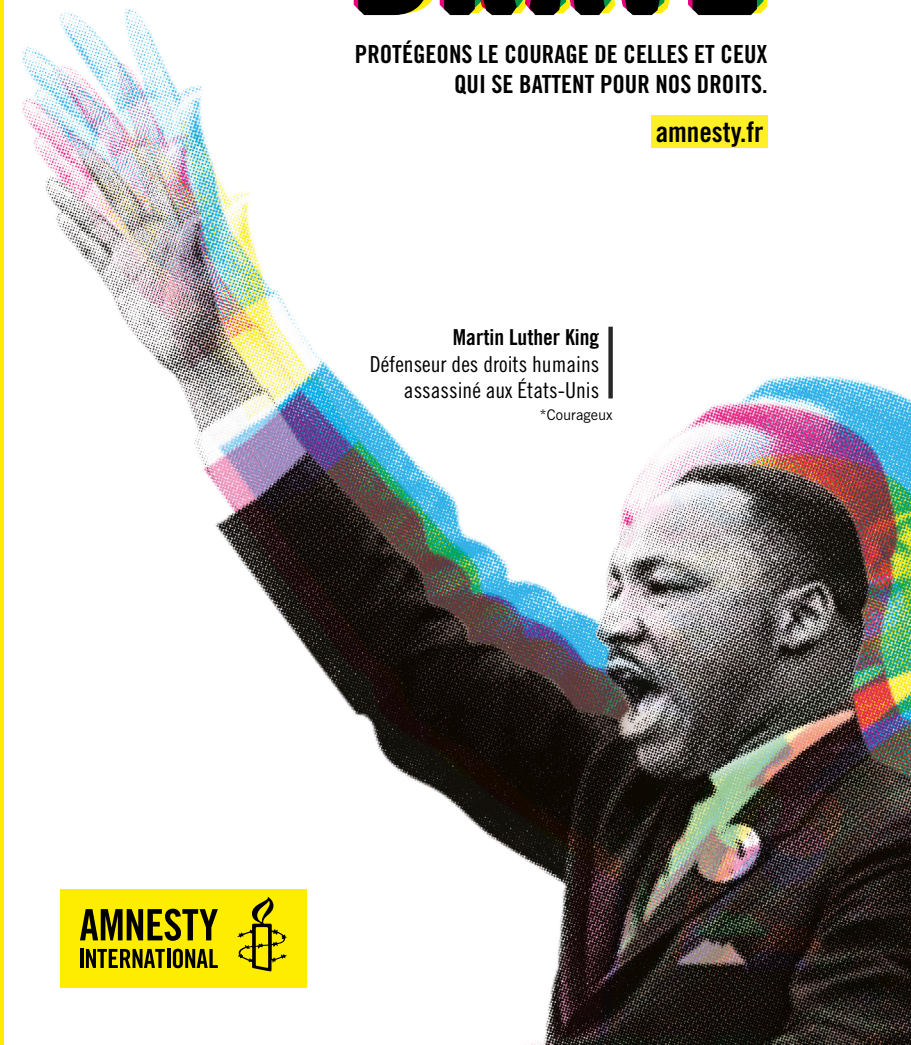
**Nous sommes impartiaux et indépendants de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse.**

# BRAVE\*

PROTÉGEONS LE COURAGE DE CELLES ET CEUX  
QUI SE BATTENT POUR NOS DROITS.

amnesty.fr

**Martin Luther King**  
Défenseur des droits humains  
assassiné aux États-Unis  
\*Courageux



Nous vivons une époque de peur, de clivages et de politiques de « diabolisation ». Dans le monde entier, des discours construits sur l'idée du « eux contre nous » rejettent sur des groupes entiers de population la responsabilité de problèmes sociaux et politiques.

En première ligne pour défendre les personnes et groupes les plus vulnérables, les défenseurs des droits humains (DDH) sont de plus en plus pris pour cible.

**« En 2017, 312 DDH ont été tués dans 27 pays pour avoir défendu pacifiquement les droits humains ».**

En 1998, les Nations unies ont adopté la Déclaration sur les défenseurs des droits humains et la société civile. Les gouvernements, en apportant leur soutien à cette déclaration, se sont engagés à reconnaître et protéger les DDH et veiller à ce que ces personnes soient en mesure d'agir sans entraves et sans crainte de représailles. Pourtant, 20 ans après, cette déclaration est ouvertement bafouée.

**Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de personnes qui se dressent courageusement contre l'injustice pour nos droits et rappellent aux États leurs engagements en les poussant à agir pour les respecter.**

## UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Toute personne qui, individuellement ou en groupe, agit pour défendre et/ou promouvoir des droits humains que ce soit au niveau local ou international, est considérée comme un défenseur des droits humains.

**Ce qui distingue un DDH, c'est son action non-violente pour les droits, quel que soit son statut ou son métier.**

Ces personnes viennent de tous horizons et peuvent mener leurs activités soit dans le cadre de leur profession, soit à titre personnel ou bénévole.

**Par leurs actions, elles défendent l'égalité et la justice pour chacun d'entre nous.**

couverture : © Bob Adelman  
à droite : © Reuters / Pring Samrang

## TEP VANNY

**Militante du droit au logement, Tep Vanny est prise pour cible par les autorités cambodgiennes.**

Tep Vanny se bat depuis près de 10 ans avec les habitants de son quartier du centre de Phnom Penh, où des milliers de familles ont été expulsées de force de chez elles pour un projet de construction immobilière. Comme d'autres personnes qui militent à ses côtés, et qui sont souvent des femmes, Tep Vanny a été harcelée, passée à tabac, arrêtée et placée en détention. Elle sort d'une peine de 2 ans de prison pour son activisme pacifique.

**En criminalisant son activité, le gouvernement cherche à la faire taire, elle et tous ceux qui pourraient vouloir s'engager à ses côtés pour défendre les droits humains.**

## ILS DÉFENDENT NOS DROITS, ILS SONT EN DANGER

Ces femmes et ces hommes sont confrontés à une déferlante d'actes de harcèlement, de manœuvres d'intimidation, de campagnes de diffamation. Internet est devenu un biais particulièrement dangereux pour harceler les DDH.

D'autres sont victimes de mauvais traitements, de placements en détention illégaux, voire tués. Et tout cela uniquement pour avoir voulu défendre une cause juste, reconnue et protégée par le droit international.

Ces attaques viennent essentiellement de gouvernements, mais aussi, de plus en plus, d'entreprises, et dans une moindre mesure, de groupes

religieux ou de groupes armés. Les mécanismes ou mesures qu'ils utilisent sont destinés à réduire au silence les voix qui les critiquent. **Des campagnes de diffamation et de stigmatisation sont orchestrées par ces acteurs pour décrédibiliser et délégitimer les DDH.** Ils sont faussement accusés d'être des terroristes, des agents de l'étranger, des espions ou encore de s'opposer aux valeurs nationales ou morales.

**Parmi les DDH, les femmes, les personnes LGBTI (Lesbiennes, Gays, Bi et Transexuels, Intersexes) et les jeunes, sont encore plus vulnérables aux attaques.**

## TURQUIE

**Quand la Turquie se sert de la lutte antiterroriste pour écraser les voix critiques.**

Depuis juillet 2016, après la tentative de coup d'état en Turquie, le gouvernement a instauré l'état d'urgence, officiellement destiné à en identifier les auteurs. En réalité, il a servi à s'en prendre en toute impunité aux défenseurs turcs en les accusant « d'espionnage », « de sabotage », « d'affiliation à des groupes terroristes », sans aucune preuve. **Le but : réduire à néant les espaces d'expression de la société civile, faire taire toute voix critique.** Des centaines de DDH sont aujourd'hui en prison, et plus de 1400 associations ont été fermées.